



RAPPORT

Par le Lt. Col (Ret) Svein-Erik MALMÖ-moen et le Lt. Col. (Ret.) Jerker WESTDAHL
RAPPORTEURS

SUR

**LES SEANCES PLENIERES DE LA 28^{EME} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION MONDIALE DES
ANCIENS COMBATTANTS**

Sopot (Pologne), 31 août – 4 septembre 2015

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président, M. Jacques Goujat, ouvre la 28^{ème} Assemblée Générale en présence de Bogdan Orusewicz, Président du Sénat Polonais, M. Maciej Jankowski, Sous-Secrétaire d'Etat du Ministère de la Défense, et M. Jan Stanislaw Ciechanowski, Directeur de l'Office Polonais des Anciens Combattants et Victimes de l'Oppression. Il remercie la Pologne de son invitation à la FMAC dans la belle ville de Sopot, souhaite la bienvenue aux participants et exprime le souhait d'une Assemblée Générale réussie où les associations membres de la FMAC pourront travailler ensemble au bénéfice des anciens combattants et pour la paix, de la justice et de la compréhension mutuelle.

Un message du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon est lu à haute voix. Le message est disponible au téléchargement sur le site internet de la FMAC

L'Orchestre Militaire de Torun tient un concert.

Après la cérémonie d'ouverture, le Président mène un hommage émotionnel et adapté à l'ancien Président de la FMAC, le regretté Datuk Hamid IBRAHIM qui est décédé en octobre dernier. Il présente le Médaillon de Platine de la FMAC à sa veuve, Datin Samihani ABDULLAH ; qui était présente tout au long de la conférence.

Une minute de silence est tenue en sa mémoire et en mémoire de tous ceux que la Fédération a perdu.

2. Election du Vice-Président de l'Assemblée Générale

Le Général Stanislaw WOZNIAK (Pologne), Président de l'Association Polonaise des Anciens Combattants des Missions de Maintien de la Paix des Nations Unies, est élu à l'unanimité Vice-Président de l'Assemblée Générale.

3. Désignation des rapporteurs des séances plénières

Le Lt. Col (Ret.) Svein-Erik MALMÖ-MOEN (Norvège) et le Lt. Col (Ret.) Jerker WESTDAHL (Suède) sont désignés rapporteurs par acclamation.

4. Désignation du Président et des rapporteurs de la Commission des Résolutions

M. Robert Créange (France) est désigné Président de la Commission des Résolutions.

5. Désignation des trois scrutateurs

Capt. John Abdul ADOLE, Nigéria
 Brig. (Ret.) Tariq MAHMOOD, Pakistan
 Mme. Inge NEDERGAARD, Danemark

Sont désignés scrutateurs par acclamation afin de déterminer le résultat des élections.

6. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé par le Bureau Exécutif est adopté à l'unanimité. Il comprend 28 points.

7. Appel des délégations présentes

Le Secrétaire Général se charge de faire l'appel. Un total de 45 pays et 72 organisations sont présentes comme suit :

Pays représentés par des associations membres de la FMAC :

Albanie, Algérie, Allemagne, Australie, Bulgarie, Cameroun, Croatie*, Danemark, Egypte, Finlande, France, Géorgie*, Ghana, Guinée, Hongrie, Israël*, Jordanie, Corée du Sud*, Kosovo, Koweït, Malaisie*, Monténégro, Maroc*, Népal, Pays-Bas, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pologne*, Portugal*, Russie, Serbie, Singapour, Slovénie*, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Taiwan*, Timor Oriental, Turquie*, Ukraine, Royaume Uni et Vietnam.

*Pays avec deux associations membres représentées à l'Assemblée Générale ou plus.

Pays représentés par des Observateurs sans droit de vote issus d'Organes Gouvernementaux, Ministères de la Défense ou Office d'Anciens Combattants :

Cote d'Ivoire, Géorgie, Kosovo, Norvège, Pologne, Sud-Soudan et Suède.

L'Union Arabe des Anciens Combattants et la Fédération Internationale des Résistants sont également représentées.

8. Demandes d'admission

Le Président déclare que toutes les demandes d'admission reçues par le Secrétaire Général ont été étudiées par le Bureau Exécutif avant d'être soumises pour ratification à l'Assemblée Générale. Le Bureau Exécutif a donné un avis favorable à toutes les demandes présentées.

Les 6 demandes d'admission à la FMAC suivantes sont ratifiées par l'Assemblée Générale à l'unanimité :

- **Croatie – Club des Anciens Combattants Motocyclistes de Croatie**
- **Géorgie – Union Géorgienne des Anciens Combattants de la Guerre d'Afghanistan**
- **Koweït - Association, des Familles des Martyrs, des détenus et des personnes disparues au Koweït**
- **Népal - Conseil National des Anciens Militaires du Népal**
- **Afrique du Sud – Association Nationale des Anciens Combattants Militaires d'Afrique du Sud**
- **Tunisie – Association Nationale "Fidélité aux droits des familles des anciens combattants qui se sont battus avec la France"**

Une demande d'admission soumise par l'**Association des Officiers Retraités de Chypre Nord** est débattue et ratifiée par décision à la majorité. Certaines délégations trouvent le statut de "Chypre Nord" peu clair et non défini par la Loi Internationale.

Le Trésorier Général assure à l'Assemblée Général que les nouvelles Organisations Membres ont déclaré être dans la capacité de payer leurs cotisations annuelle à la FMAC.

9. Règlement de l'Assemblée Générale

Le Règlement, qui avait été distribué à l'avance, est présenté par le Président pour adoption. Le délégué du Royaume-Uni souligne que les Membres du Conseil Britannique (BMC) ont soumis des propositions de changements au document. Le Président affirme que le Règlement a déjà été testé et essayé plusieurs fois lors de précédentes réunion de l'Assemblée Générale et des Commissions Permanentes, et que les changements proposés soumis par la BMC seraient évalués par le Bureau Exécutif à une date ultérieure.

Le Règlement de l'Assemblée Générale est adopté sans modification.

10. Rapport du Bureau Exécutif

Les rapports du Bureau Exécutif sont présentés et après un court débat, sont adoptés à l'unanimité. Les rapports incluent :

10.1. Rapport du Président

Le Président se concentre sur l'impact que certains événements majeurs ont eu sur le Bureau Exécutif et sur le Secrétariat tels que le déménagement vers des bureaux loués en janvier 2014, le décès en octobre 2014 du Président, Datuk Abdul Hamid IBRAHIM, et le départ du Directeur Exécutif, Mme. Martine FORT, qui a pris sa retraite après 35 ans de service à la FMAC. Il rapporte que le fonctionnement du Secrétariat s'est stabilisé sous la direction de Mme. Faye PURCELL avec deux Assistants administratifs à plein temps (M. Florian DELVAL et M. Theo RADFORD).

Il ajoute qu'à cause du déménagement des bureaux en février 2014, il a été impossible d'organiser et de préparer avec un maximum d'efficacité la 8^{ème} Conférence Internationale sur la Législation, qui était à l'origine programmée pour mars 2014. Il est espéré de réorganiser cette Conférence à une date future.

Le Président laisse les détails des Finances de la FMAC au Trésorier Général mais saisit l'opportunité de rappeler aux organisations membres que la réception des cotisations à temps était une des étapes nécessaire à une stabilité financière.

Il remercie également le Secrétaire Général pour la mise en œuvre, depuis de nombreuses années, de la tâche souvent ingrate de satisfaire toutes les parties, tout en sauvegardant les règles statutaires et administratives de l'organisation.

10.2. Rapport du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général a soumis un rapport détaillé avant l'Assemblée Général mettant en lumière quelques-uns des éléments principaux du travail du Secrétariat en soutien du Bureau Exécutif pendant la période octobre 2012 – septembre 2015.

Cela inclut des rapports sur :

- Les relations et les échanges de correspondance avec les organisations membres
- La mise en place et l'exécution de :
 - Sommet sur la Paix et la Sécurité qui s'est tenu en Suède en mai 2013
 - La réunion de la Commission Permanente de l'Asie et du Pacifique qui s'est tenue à Taiwan en octobre 2013
 - La réunion de la Commission Permanente des Affaires Européennes qui s'est tenue au Monténégro en juin 2014.
- Les projets de la FMAC en cours issus des Assemblées Générales précédentes tels que la Marche pour la Paix, la Conférence sur la Législation et le Projet de Voix Mondiale des Anciens Combattants.
- Le développement du Plan Stratégique de la FMAC 2015-2018.
- La vente des Bureaux de la FMAC et le déménagement qui en a résulté dans de nouveaux locaux loués.

10.3. Rapport du Trésorier Général

Le Trésorier Général a soumis à l'avance un rapport détaillé faisant parti des documents de travail pour l'Assemblée Générale. Le rapport inclut ce qui suit :

Analyse des recettes et dépenses pour les années 2012, 2013 et 2014.

Les dépenses en 2012 et 2013 sont restées en dessous du budget, bien que les déficits fussent respectivement de 187 000 € et 143 000 €. Les dépenses en 2014 ont excédé le budget et mené à un déficit de 400 000€, attribué à :

- Dépenses exceptionnelles liées au déménagement du Siège de la FMAC et du loyer annuel conséquent des nouveaux locaux.
- Dépenses exceptionnelles liées aux primes de retraite de deux membres du personnel.
- La décision de Vfonds (Pays-Bas) de ne plus envoyer les 10% d'intérêts venant du fonds appartenant à l'ancienne fondation aux Pays-Bas pour un montant approximatif de 36 000€, après une période de 10 ans. La raison donnée pour cette décision est que les 363 000€ du capital d'origine ont été remboursés par Vfonds à la Fondation du Fonds de Loterie (ALN).

Vente des Bureaux Rue Nicolo : Les bureaux de la FMAC situés rue Nicolo ont été vendus le 16 janvier 2014 pour 1,2 million €, ce qui constitue les ressources de la FMAC pour financer ses activités actuelles. Bien que cette action ait permis à la FMAC de survivre à court terme, il doit être noté que la FMAC n'a désormais plus d'option pour le futur. Ainsi, de manière à assurer une survie à long terme, des mesures doivent être prises urgemment pour trouver de nouvelles sources de revenus.

Cotisations : Les cotisations reçues en 2012 s'élevaient à 110 000€, 127 000€ en 2013 et 106 000€ en 2014. Historiquement, 45 pays payent régulièrement, 19 sporadiquement et 30 n'ont pas payé depuis plusieurs années, laissant un manque à gagner de 600 000€ depuis 2003.

Il est clair que le paiement régulier des cotisations par toutes les organisations membres allégerait grandement la situation financière critique dans laquelle la FMAC se trouve. Il est donc impératif que les organisations membres prennent la responsabilité des obligations qu'elles se sont engagées à prendre lors de leur admission à la FMAC, dans le but d'aider à assurer la survie de cette dernière.

Le Bureau Exécutif recommande que le barème de cotisation actuel soit maintenu et a mis l'accent sur l'Article 9 des Statuts de la FMAC, le portant à l'attention des organisations membres n'ayant jusqu'ici pas payé leurs cotisations pour l'année 2015.

Collecte de Fonds : Au cours des trois années ayant suivies la dernière Assemblée Générale, le Secrétaire d'Etat français auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire a maintenu une subvention annuelle venant du gouvernement français. En addition des 36 000€ (correspondants aux 10% d'intérêts des 360 000€) de l'ancienne fondation, que Vfonds (Pays-Bas) continuait à envoyer annuellement à la FMAC jusqu'en 2013. La FMAC a également reçu des contributions d'un total de 30 000€ de la société AKLOMA (Suède) sous le titre de "Compagnon de la FMAC".

Le Bureau Exécutif fait également part de sa gratitude concernant les contributions en nature faites par les hôtes des différentes réunions, comme la Jordanie (27^{ème} Assemblée Générale en 2012), la Suède (Sommet sur la Paix et la Sécurité en 2013), la RDC sur Taiwan (Réunion de la CPAP en 2013), le Monténégro (réunion de la CPAE en 2014) et la Pologne, hôte de la 28^{ème} Assemblée Générale en 2015. L'organisation de réunions représente une contribution importante et significative des frais de fonctionnement essentiels à la FMAC.

Mise au point sur le prêt de V-Fonds. En 2012, le Bureau Exécutif a convenu que le prêt venant de V-Fonds (Pays-Bas) de 1.7 million d'€, gardé dans un compte dans la banque HSBC à Paris, devait être

re-transféré à V-Fonds car les intérêts perçus ne couvraient pas le coût de la garantie bancaire obligatoire. V-Fonds a depuis décidé de ne plus permettre à la FMAC d'utiliser le montant de ce capital, ce qui n'était pas prévu dans les termes du Prêt. Sous ces nouveaux termes, V-Fonds accordera des subventions prélevées des 1.7 millions qu'ils gèrent pour la FMAC, mais seulement pour des projets spécifiques et ne couvrira pas les frais de fonctionnement, ce qui inclut le coût des réunions.

Comme résultat du nouvel arrangement ci-dessus avec V-Fonds, le financement a été confirmé pour le projet de Voix Mondiale des Anciens Combattants avec le montant de 154 000€ pour 2015. Ce projet a pour but d'améliorer la visibilité de la FMAC et d'améliorer la communication entre les organisations membres et les membres individuels. Une candidature au financement pour le projet d'application mobile de la FMAC a également été soumise à V-Fonds pour approbation.

Dépenses. Durant cette période, le Bureau Exécutif a déployé des efforts pour garder les dépenses à un minimum dans le but d'équilibrer les recettes et les dépenses. Cela inclut la décision de ne pas remplacer l'un des membres du personnel du Secrétariat qui a pris sa retraite en 2014.

Conclusion

Le Trésorier Général déclare que les dépenses en 2015 restent dans le cadre du budget ; cependant, le paiement des cotisations a été malheureusement très lent au cours du premier quart de l'année 2015.

Il est très clair que l'amélioration des finances de la FMAC et la réduction du déficit ne peuvent intervenir que par l'amélioration des niveaux de recettes venant des cotisations et la levée de fonds extérieurs. Si les recettes et dépenses restent dans le cadre des budgets prévus jusqu'en 2017, la FMAC fera encore une fois face à une situation financière critique à la fin de l'année 2017. En prenant en compte le coût de la liquidation (calculé à approximativement 80 000€), la FMAC sera obligée de fermer en 2017, car les fonds restant ne suffiront pas à couvrir le déficit annuel, à moins que de nouvelles recettes soit générées par des collectes de fonds ou par des donations faisant partie du projet de Compagnon de la FMAC.

11. Rapport de la Commission de Contrôle Financier

Le rapport de la Commission de Contrôle Financier est présenté et est adopté à l'unanimité après un court débat.

12. Adoption des comptes vérifiés pour les années 2012, 2013 et 2014

Après quelques discussions, les comptes vérifiés pour 2012, 2013 et 2014 sont adoptés.

13. Adoption des budgets prévisionnels pour les années 2016, 2017 et 2018

Les budgets provisionnels proposés sont adoptés par 30 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

14. Adoption du barème de cotisations pour les années 2016, 2017 et 2018

Faisant référence au rapport du Trésorier Général (discuté lors du point 10 ci-dessus), le barème de cotisations n'est pas changé. Il fait également parti du budget prévisionnel adopté (point 13).

15. Projets d'amendements aux Statuts

Le Président de la Commission des Résolutions, M. Robert CREANGE (France) préside ensuite les débats sur l'amendement aux Statuts de la FMAC proposé, soumis par les Membres du Conseil Britannique (BMC) (UK/AS-1).

Le Président rappelle aux délégués que l'amendement proposé avait été refusé lors de la dernière Assemblée Générale en Jordanie et qu'il n'avait pas le soutien du Bureau Exécutif.

Le Lt. Col. Joseph FALZON (Royaume-Uni) présente les arguments de la BMC concernant l'amendement. Après une discussion durant laquelle certaines associations ont exprimé leur inquiétude, déclarant qu'il était plus démocratique pour l'Assemblée Générale d'élire un Secrétaire Général, UK/AS-1 est adopté par 18 votes pour, 11 votes contre et 4 abstentions.

Le Col Alfred FULLER (Cameroun) demande à ce que l'amendement soit de nouveau voté car il considère que nombre de délégués n'ont pas compris le Président quand il a appelé au vote. Cette demande est refusée.

16. Projets de Résolutions

MAR-11 intitulée *Mise à jour régulière des sites internet de la FMAC et des institutions et organisations membres* est adoptée par 25 votes pour, 2 contre et 0 abstention.

MAR-9 intitulée *Pour une nouvelle conférence internationale de la FMAC sur les conséquences psycho-sociales et les troubles post-traumatiques de la guerre* est adoptée par 27 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

EGY-1 intitulée *Echanger des services accordés aux anciens combattants parmi les associations membres de la FMAC* est adoptée par 24 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

EGY-2 intitulée *Echange d'information et d'expériences entre les associations d'anciens combattants* est adoptée par 31 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

MAR-6 intitulée *Amélioration des prestations médicales et sanitaires des anciens combattants, anciens résistants et victimes de guerre dans les pays en développement* est adoptée par 29 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

EGY-5 intitulée *Aider les anciens combattants, victimes de guerre, et les blessés ou handicapés âgés des opérations militaires* est adoptée par 36 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

EGY-3 intitulée *Désigner une journée de commémoration mondiale des anciens combattants* est adoptée par 18 votes pour, 8 contre et 4 abstentions.

(Paragraphe 4 raccourci et se termine par "...dans les pays membres".)

BUL-1 AMD intitulée *Relations des associations d'anciens combattants avec la jeune génération* est adoptée par 32 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

BUL-2 AMD intitulée *L'avenir des associations d'anciens combattants* est adoptée par 29 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

NEP-2 intitulée *Gérer la documentation post-conflit* est adoptée par 30 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

FRA-1 intitulée **70^{ème} anniversaire de la Charte des Nations Unies** est adoptée par 29 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

POR-1 AMD intitulée **La Magna Carta des droits des handicapés militaires et victimes de la guerre** est adoptée par 31 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

POR-2 intitulée **Protéger les avantages fournis aux anciens combattants pendant la crise économique** est adoptée par 29 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

CAM-1 intitulée **Aider et soutenir les pays africains dans leur lutte contre le groupe terroriste Boko Haram** est adoptée par 28 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

FUS EGY-4/MAR-2 (FUSIONNEES) intitulée **Combattre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations** est adoptée par 29 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

MAR-1 intitulée **La protection des droits de l'homme, une nécessité pour préserver la dignité humaine, instaurer la sécurité et la paix internationales et favoriser le progrès et la prospérité dans le monde** est adoptée par 28 votes pour, 0 contre et 0 abstention.

(Paragraphe 3 est changé, ancien texte ~~pays du sud~~ - nouveau texte *un nombre de* et dans le paragraphe 7 l'ancien texte ~~notamment par les pays du sud~~ est supprimé)

MAR-3 intitulée **La protection de l'environnement, une approche incontournable dans le processus de développement durable** est rejetée par 4 votes pour, 13 votes contre et 5 abstentions.

MAR-4 AMD 2 intitulée **Pour mettre fin au conflit israélo-palestinien** – adoptée avec changements avec accord de la délégation israélienne est adoptée par 16 votes pour, 0 contre et 10 abstentions.

FUS PAL-1/6 intitulée **Pour une solution pacifique au conflit israélo-palestinien** est repoussée à la prochaine Assemblée Générale, en raison d'un vote égal de 11 votes pour, 11 votes contre et 3 abstentions.

MAR-5 intitulée **La corruption est une menace pour la stabilité et la sécurité des peuples** est adoptée par 11 votes pour, 9 contre et 9 abstentions.

MAR-8 intitulée **Pour une protection internationale du patrimoine mondial culturel et naturel contre les nouveaux dangers de destruction** est adoptée par 23 votes pour, 0 contre et 2 abstentions.

MAR-10 intitulée **Pour une réflexion globale sur la situation des femmes dans le monde** est adoptée par 31 votes pour, 0 contre et 1 abstention.

MAR-12 intitulée **Combattre la criminalité transfrontalière organisée** est adoptée par 22 votes pour, 0 contre et 5 abstentions.

NEP-1 AMD intitulée **Les Anciens Combattants pour aider avec les suites des catastrophes naturelles** est adoptée par 29 votes pour, 0 contre et 1 abstention.

KOR-1 intitulée **Pour la dénucléarisation de la Péninsule Coréenne** est repoussée à la prochaine Assemblée Générale en raison de l'absence de la délégation coréenne.

MAR-7 AMD intitulée **Mettre un terme à la situation inhumaine des populations sahariennes** est adoptée par 23 votes pour, 0 contre et 6 abstentions.

17. Colloque : le soutien aux anciens combattants

Le Lt. Gen. Remco SEIJN (Pays-Bas) est à l'initiative de ce colloque (en sa qualité de Président du Groupe de travail de la CPAE sur les pays d'Europe de l'Ouest). M. Jos WEERTS (Pays-Bas), ancien Directeur Senior du Centre de Recherche et d'Expertise de l'Institut des Anciens Combattants à Doorn, donne une brève introduction et invite le Dr. Nicola Sorfleet (Royaume-Uni), Directeur des Thérapies Psychologiques à Combat Stress (Royaume-Uni), à faire sa présentation.

Le Dr. Sorfleet explique les services de Combat Stress, la situation au Royaume Uni en relation avec l'aide du Service National de Santé et de son rôle en tant que superviseur du Programme National de Spécialistes Commissionnés pour le Syndrome de Stress Post-Traumatique. Elle fournit également une vision d'ensemble des résultats cliniques du programme, qui a traité près de 900 anciens combattants avec 70% de ses sujets montrant des améliorations au niveau de leurs symptômes et niveaux de fonctionnement.

Le Dr. Sorfleet affirme également que les problèmes sociaux ou existentiels, sautes d'humeurs (dépression), désordre d'anxiété générale et abus ou dépendances (alcool, drogues, jeux d'argent) peuvent fréquemment arriver comme une conséquence d'expériences de guerre ou similaire.

La présentation est extrêmement bien reçue et génère un grand nombre de questions de la part des délégations présentes, particulièrement du Maroc et de l'Allemagne. Elle est également disponible au téléchargement sur le site internet de la FMAC.

18. Séance spéciale : 2015 – Année anniversaire

18.1. 70^{ème} Anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale

18.2. 70^{ème} Anniversaire de la Signature de la Charte des Nations Unies

Le Dr. Janusz Zuziak, un éminent maître conférencier de l'Université Nationale de Défense de Pologne fait un exposé très intéressant de l'effort militaire polonais durant la Deuxième Guerre Mondiale. Il souligne l'effort courageux de la Défense polonaise contre l'invasion Nazie, rapidement suivie par celle de l'Union Soviétique, et des opérations qui ont suivi ces invasions faites par des mouvements armés de résistance souterrains et par les unités polonaises formées en Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient. Le Dr. Zuziak conclut qu'en dépit de l'immense sacrifice et de l'engagement militaire, la Pologne n'était qu'un objet dans le grand jeu des super puissances, et que, après la fin de la guerre, la Pologne n'a pas eu le sentiment de faire partie des vainqueurs.

Le Dr. Zuziak parle également de l'accession aux Nations Unies de la Pologne. Le texte de sa présentation est disponible sur le site internet de la FMAC.

18.3. 65^{ème} Anniversaire de la FMAC

Le Secrétaire Général M. Mohammed BENJELLOUN présente un texte écrit par le Président d'Honneur de la FMAC, M. Serge Wourgaft. Une transcription de ce texte est disponible sur le site internet de la FMAC.

19. Relations Publiques

Le Lgr. Godfrey Giles présente le concept de la Voix Mondiale des Anciens Combattants qui a pour but de promouvoir la FMAC de manière positive avec l'objectif principal d'engager le public avec les anciens combattants et victimes de guerre et de créer une meilleure sensibilisation et une meilleure compréhension des conséquences des guerres et conflits.

Le projet vise également à soutenir les initiatives ayant les mêmes buts et objectifs que le FMAC.

Il explique que le projet a attiré le financement de Vfonds (Pays-Bas)

Le sujet a été discuté mais aucune décision n'a été prise.

20. Election des membres du Bureau Exécutif et des membres de la Commission de Contrôle Financier

Président :

Les candidats étaient :

1. Dan-Viggo BERGTUN (28 votes)
2. Remco SEIJN (3 votes)

3 votes blancs.

M. Dan-Viggo BERGTUN est élu Président.

Président Adjoint :

M. Dan-Viggo BERGTUN (Norvège), le Gen. Stanislaw WOZNIAK (Pologne), le Dr. El Mostafa EL KTIRI (Maroc) et M. Robert CREANGE (France) ont retiré leurs candidatures.

Comme il n'y a plus de candidats nommés, il est demandé aux délégations de proposer des candidats.

L'Amiral Mohd ANWAR (Malaisie) et M. Mohammed BENJELLOUN (Maroc) sont alors tous deux nommés et appuyés.

Avant que le vote ne soit effectué, le Chef de la délégation marocaine informe l'Assemblée Générale que la nomination de M. Mohammed BENJELLOUN n'est pas soutenue par le Maroc. Le processus d'élection est ensuite suspendu afin de permettre au Bureau Exécutif d'examiner ce développement inattendu.

Après l'ajournement, le Président invite les délégations présentes à voter sur si M. Mohammed BENJELLOUN doit être autorisé à se présenter pour l'élection. La proposition est rejetée par 9 votes pour, 7 contre et 2 abstentions.

L'Amiral Mohd ANWAR (Malaisie) est donc élu Président Adjoint.

Trésorier General :

La candidate est :

1. Mme. Inge NEDERGAARD

Mme. Inge NEDERGAARD est donc élue Trésorier Général.

Commission de Contrôle Financier :

Les candidats sont :

1. Lt. Col. Joseph FALZON (18 votes) – Elu Membre de la Commission de Contrôle Financier
2. M. Robert CREANGE (18 votes) - Elu Membre de la Commission de Contrôle Financier
3. Col. Lau Kee SIONG (18 votes) - Elu Membre de la Commission de Contrôle Financier
4. M. Anders RAMNERUP (11 votes) - Elu Membre Suppléant de la Commission de Contrôle Financier

5. Lt. Col (Ret.) Svein-Erik MALMÖ-MOEN (10 votes) - Elu Membre Suppléant de la Commission de Contrôle Financier

21. Ratification des désignations *es-qualité* des Présidents des Commissions Permanentes (Vice-Présidents, membres du Bureau Exécutif)

La nomination *es-qualité* des Présidents élus des Commissions Permanentes régionales en tant que Vice-Présidents de la FMAC est ratifiée :

Commission Permanente des Affaires Africaines: Col. Alfred FULLER (Cameroun)

Commission Permanente de l'Asie et du Pacifique : Lt. Gen. Chung-Yuan KAO (RDC sur Taiwan)

Commission Permanente des Affaires Européennes : Gen. Stanislaw WOZNIAK (Pologne)

Commission Permanente des Femmes : Maj. Geirhild SNILDAL ENGEN (Norvège)

22. Titres honorifiques

Président honoraire

- M. Jacques GOUJAT

Vice-Président honoraire

- Lgr. Godfrey GILES
- Mme. Marie Elisabeth SVERI

23. Prix de réadaptation

Le Prix de Réadaptation de la FMAC 2015 est décerné à 7 organisations et individus éminents comme reconnaissance de leur travail et réussite au profit des anciens combattants handicapés. Les lauréats sont comme suit :

- **Colonel John Etherington OBE – Royaume Uni.** Pour son dévouement continu à la médecine de réadaptation pour le personnel militaire, les anciens combattants et les civils à différents niveaux pendant plusieurs décennies. En tant que Directeur de la Défense de Réadaptation, il a produit plusieurs politiques et planifications pour le DMRC Headley Court, les 15 unités régionales de réadaptation au Royaume Uni et en Allemagne et 150 centres de réadaptation de soins primaires. En tant que Directeur Clinique National de la Réadaptation et de Réinsertion Communautaire pour NHS England, il a transformé ces services au Royaume Uni.
- **M. Haïm Bar – Israël – Organisation des Invalides de Zahal.** Pour sa dévotion continue à la réadaptation des anciens combattants invalides à travers sa contribution dans la définition et le renforcement de leurs droits légaux, montrant personnellement que la vie peut continuer malgré les handicaps, s'assurant de leur participation à des sports au plus haut niveau international et s'assurant de leur reconnaissance avec une journée officielle annuelle en leur honneur chaque 29 novembre.
- **"Tzevet" Association – Système de Santé et de Réadaptation.** En reconnaissance des soins et des soins de santé continus du système à long terme donné à des milliers d'anciens combattants et à leurs familles au cours de la dernière décennie, qui complète la loi de santé publique existante avec un accent particulier sur la réadaptation.
- **M. Kim Deok Nam - Corée du Sud.** Pour son dévouement continu à la réadaptation des anciens combattants, le Président du Conseil Sportif des Anciens Combattants Invalides de

- *Corée et les programmes de sport adaptés à promouvoir et à améliorer leur réadaptation, santé et bien-être.*
- **Centre d'Etudes de Soutien Médical, Psychologique et Social pour Anciens Combattants (CEAMPS) – Portugal.** Pour CEAMPS établissant un réseau de bénévoles qui identifient les anciens combattants et leurs familles, qui ont besoin d'aide, et par l'intermédiaire de leurs services spécialisés locaux aidant à leur réadaptation, avec une attention particulière sur le SSPT, la pauvreté et l'exclusion sociale depuis de nombreuses années.
- **IFT Renforcer la Sécurité Humaine – Slovaquie.** Pour l'engagement de l'ITF à la rectification des problèmes de mines terrestres et à l'aide aux survivants des mines terrestres avec une réadaptation physique et socio-économique, à travers la région de l'Europe du Sud-Est au cours de nombreuses décennies et maintenant se lancer dans une stratégie visant à améliorer la résilience des communautés à l'impact des mines / REG posés par les armes et munitions dans les communautés affectées par les conflits.
- **La Fondation Mohammed V pour la Solidarité – Maroc.** Pour son soutien humanitaire des projets et programmes entrepris pour le bénéfice des anciens combattants, victimes de guerre et les victimes de catastrophes naturelles au Maroc. Egalement pour ses actions et ses missions dans d'autres pays afin d'aider les personnes handicapées à la réadaptation et à l'intégration dans les communautés et le soutien des populations en situation de conflit.

24. Remise des décorations (Médailles)

Le Chef de délégation de la Pologne remet ensuite des Médailles d'Honneur Polonaises à M. Dan-Viggo BERGTUN (Norvège), M. Jacques GOJJAT (France), Mme. Marie Elisabeth SVERI (Norvège) et au Maj. Gen. Rainer FIEGLE (Allemagne).

25. Rapport des séances plénières

Le rapport sera envoyé au Secrétariat de la FMAC pour distribution après l'Assemblée.

26. Questions diverses

Un appel est proposé par le Maroc au sujet des migrants et est adopté.

Une déclaration est présentée par la Croatie concernant la situation politique dans le monde et la recrudescence de nouveaux conflits armés. La déclaration est adoptée.

27. Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale

Le lieu de la 29^{ème} Assemblée Générale reste à définir.

28. Clôture de l'Assemblée Générale

Le nouveau Président, M. Dan-Viggo BERGTUN remercie les participants pour leur soutien et parle des trois années à venir.

De nombreuses délégations expriment leur gratitude et reconnaissance envers le Gen. Stranislav WOZNIK (Pologne), l'Office des Anciens Combattants et Victimes d'Oppression et les Organisations Membres de Pologne pour leur hospitalité extraordinaire et pour toutes les excellentes dispositions prises pour l'Assemblée Générale.

M. Jacques GOJJAT remercie tous les participants de leur coopération et contribution. Il remercie également chaleureusement les membres du Secrétariat de la FMAC, le Comité d'Organisation Polonais et la direction et le personnel de l'Hôtel Sheraton. Enfin, il remercie les interprètes pour leur persévérance et leurs efforts assidus.

La 28^{ème} Assemblée Générale est ensuite déclarée close.